Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 037-200043065-20260930-2026_09_06-DE

VAL D'AMBOISE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Conseil de la Communauté
Séance du 30 septembre 2026

Session ordinaire

Date de la convocation :

Le 23 septembre 2026

Date d'affichage :

Le 23 septembre 2026

Nombre de conseillers Communautaires :

En exercice : 34
Présents : 30
Votants : 33

Votes exprimés :

Pour : 33
Contre : 0
Abstention : 0

Le Conseil de la Communauté de communes du Val d'Amboise, Légalement convoqué s'est réuni le trente septembre deux mille vingt-six à dix-neuf heures à l'Espace Communautaire – Salle du Conseil, sous la présidence de Monsieur Yves AGUITON.

Présents : Monsieur Yves AGUITON, Madame Chantal ALEXANDRE, Monsieur Lionel CHISSON, Monsieur Jean CORNUAULT, Monsieur Luc FAVIA, Madame Sandra GUICHARD, Madame Evelyne LAUNAY, Monsieur Lionel LEVHA, Monsieur Brice RAVIER, Madame Karine ROUMANEIX, Madame Myriam SANTACANA, Monsieur Johnny VERCOUILLIE, Madame Astrid CAILLE, Monsieur Benoit SIMON, Madame Véronique FABRY, Madame Virginie GAY-CHANTELOUP, Monsieur Julien VIÉVILLE, Monsieur Gilles HÉMART, Monsieur Didier ELWART, Monsieur Damien AVRIL, Monsieur Fernando FIGUEIREDO, Madame Aurore MICHEL, Madame Claudine DALLET, Madame Natacha LEVASSEUR, Monsieur Pierre MORIN, Monsieur Gérard JABLY, Madame Christel MOUNEYRAT, Monsieur Philippe DENIAU, Monsieur Cyril LAPOINTE, Monsieur Frédéric SAROUILLE.

Pouvoirs : Madame Nolwenn VAILLANT à Madame Myriam SANTACANA, Monsieur Jean-François BOURDIN à Madame Astrid CAILLE, Monsieur Maxime MAINTIER à Madame Véronique FABRY.

Absence : Madame Rachel MALNOURY.

Secrétaire de séance : Madame Evelyne LAUNAY.

Délibération n°2026 - 09 - 06

Aménagement du territoire
Demande d'Exonération de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères TEOM 2027

Monsieur Luc FAVIA, Vice-Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise, présente la délibération suivante.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L5214-16 ;
Vu le Code Général des Impôts, et notamment son article 1521-III.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 037-200043065-20260930-2026_09_06-DE

Considérant que le Code Général des Impôts prévoit que les organes délibérants des groupements de communes ayant institué la taxe d'enlèvement des ordures ménagères déterminent annuellement les cas où les locaux à usage industriel ou commercial peuvent être exonérés de la taxe.

Les critères d'exonération sont les suivants :

- Le professionnel n'utilise aucun service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés dans le cadre de son activité ;
- Le professionnel sollicite une demande d'exonération de TEOM à la Communauté de communes du Val d'Amboise chaque année ;
- Le professionnel joint à sa demande d'exonération une attestation de prise en charge par un prestataire privé et agréé de l'ensemble des déchets de son activité professionnelle.

Envoyé en préfecture le 07/10/2026
Reçu en préfecture le 07/10/2026
Publié le 07/10/2026
ID : 037-200043065-20260930-2026_09_06-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **D'exonérer** de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères pour l'année 2027 les entreprises suivantes :

Nom	Adresse	Parcelle n°	Section
SCI DE LA LOIRE (Amboise Motorsport)	105 Avenue de Tours 37400 AMBOISE	250	AA
NOVOTEL AMBOISE	17 Rue des sablonnières 37400 AMBOISE	466	AP
IBIS BUDGET AMBOISE	1 Rue du Clos Bourget 37400 AMBOISE	458, 459, 467	AP
IBIS AMBOISE	Boulevard Saint Denis Hors La Boitardière 37400 AMBOISE	2064, 2067	F
SAS LA MONTGOLFIERE (CENTRE E. LECLERC)	Avenue Léonard de Vinci 37400 AMBOISE	208, 213	E
SAS LA MONTGOLFIERE (STATION DE LAVAGE)	Avenue Léonard de Vinci - Les Marnières 37400 AMBOISE	226	E
SAREC	1381 Chemin du Roy ZA La Boitardière 37400 AMBOISE	1497, 1910, 1911	F
SOCIETE GENERALE	4 Quai Charles de Gaulle 37400 AMBOISE	210 (local 003 0183946J)	AM
SAS CHAVIGNY (CMA MATERIAUX ET BETON)	Boulevard de l'industrie 37530 NAZELLES NÉGRON	1889, 1248	D
SCI ZAMAK (OUTILLAGE PROGRESS)	18 Rue des Sables 37530 NAZELLES NÉGRON	2829	D
SAS CEFLAMI (BRICOMARCHE)	La Ramée 37530 POCE SUR CISSE	709 n°185 - 0377113T	D
SAS LE RIVAGE (INTERMARCHE)	La Ramée 37530 POCE SUR CISSE	719	D
SARL MENUISERIE 2000	Le Prieuré 37530 POCE SUR CISSE	1576	D02
LIDL	147 Avenue Léonard de Vinci 37400 AMBOISE	328	AY
SCI CALBACE (Districenter)	Rue Etienne Jean Baptiste Cartier ZI La Boitardière 37400 AMBOISE	000 F 01	F
DISTRICO LAMAISON.FR	Rue Etienne Jean Baptiste Cartier ZI La Boitardière 37400 AMBOISE	2825	F
CITERNEO	1030 Chemin du Roi ZI La Boitardière 37530 CHARGÉ	266	ZK

Pour extrait certifié conforme.

Secrétaire de séance

Madame Evelyne LAUNAY

Le Président de la Communauté de communes du Val d'Amboise

Monsieur Yves AGUITON

VAL D'AMBOISE * COMMUNAUTÉ DE COMMUNES *

Monsieur le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.